

Séance extraordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons tenue à la demande du président, en vertu de l'article 163 de la *Loi sur l'instruction publique*, le 22<sup>e</sup> jour du mois de juin 2021, à compter de 18 h, via l'application TEAMS, le tout conformément aux dispositions prévues au *Règlement relatif à la participation à distance aux séances du C.A.*

Membres	Nom	Catégorie	Présent	Absent
Administrateurs représentant les parents	Annie Hébert	Membre parent – District 1	X	
	Antoine Prévost	Membre parent – District 2	X	
	Martine Tremblay	Membre parent – District 3	X	
	François Lessard	Membre parent – District 4	X	
	Ghislain Lafortune	Membre parent – District 5	X	
Administrateurs représentant les membres du personnel	Alexandre Dumas	Membre du personnel enseignant	X	
	Cléo Guillemette	Membre du personnel professionnel non enseignant	X	
	Alexis Perrault	Membre du personnel de soutien	X	
	Chantal Vigneault	Directrice d'établissement d'enseignement	X	
	Isabelle Dagneau	Membre du personnel d'encadrement	X	
Administrateurs représentant les membres de la communauté	Nancy Bastille	Personne ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines	X	
	Jacky Mathieu	Personne issue du milieu communautaire, sportif et culturel	X	
	Kévin Roy	Personne ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles	X	
	Sara Favreau-Perreault	Personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires	X	
	Isabelle Poulin-Rioux	Personne âgée de 18 à 35 ans		X
Autres participants (sans droit de vote)	Martial Gaudreau	Directeur général	X	
	Annie Garon	DGA, secrétaire générale et responsable des communications	X	
	Dany Grégoire	Représentante du personnel d'encadrement accompagnant le directeur général	X	
Invités	Julie Morin	Directrice du service des ressources humaines		
	Mélissa Francoeur	Directrice du service des ressources financières et matérielles		
	Yanick Bastien	Coordonnateur des ressources matérielles		

#### **Constatation du quorum et ouverture de la séance**

La secrétaire générale constate le quorum, conformément à l'article 160 de la *Loi sur l'instruction publique* et le président souhaite la bienvenue aux membres.

#### **CA21-110 – Ordre du jour**

Sur la proposition de madame Jacky Mathieu, il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

<b>Général</b>
1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
<b>Période de questions réservée au public</b>
<b>Points de décisions</b>
3. Budget 2021-2022
3.1. Budget d'investissement
3.2. Budget des établissements
3.3. Budget du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons
4. Entente de services financiers
5. Ententes
5.1. Acti-Sports - Entente
5.2. MFR du Granit – Entente de partenariat
6. Cession de terrain en faveur de monsieur Yan Milhot
7. Cession d'un contrat de transport – M. Gaétan Bertrand
8. Calendriers scolaires 2021-2022 – Formation professionnelle
9. Demande de licence de tirage – École Saint-Luc
10. Achats regroupés - Autorisation
<b>Points d'information</b>
11. Assemblée générale FCSSQ – 10 juin 2021 – Suivi
12. Coronavirus – État de situation
<b>Période de questions réservée au public</b>
<b>Levée de la séance et prochaine séance</b>
13. Levée de la séance
14. Prochaine séance : mardi 14 septembre 2021 à 19 h

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **Période de questions réservée au public**

N/A.

#### **CA21-111 – Budget d'investissement 2021-2022 - Adoption**

Considérant la liste des projets prioritaires recommandés au conseil d'administration;

Considérant le budget disponible à cette fin pour l'année 2021-2022;

Sur la proposition de madame Nancy Bastille, il est résolu d'accepter la liste des projets prioritaires d'investissements pour l'année 2021-2022, telle que reproduite en annexe CA430-2020-2021-009 du présent procès-verbal.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **CA21-112 – Budget des établissements 2021-2022 - Adoption**

Considérant que chaque conseil d'établissement a adopté son budget 2021-2022 proposé par le directeur de l'école ou de centre;

Considérant que chaque conseil d'établissement doit soumettre son budget à l'approbation du centre de services scolaire;

Sur la proposition de monsieur Alexandre Dumas, il est résolu d'approuver le budget des écoles et des centres pour l'année scolaire 2021-2022 (CA430-2020-2021-010), sous réserve des paramètres initiaux.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **CA21-113 – Budget 2021-2022 – Centre de services scolaires des Hauts-Cantons - Adoption**

Considérant que conformément à la *Loi sur l'instruction publique* (chapitre I-13.3), le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation son budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette pour l'année scolaire 2021-2022;

Considérant que ce budget prévoit un déficit d'exercice de 291 497 \$ et que ce montant est inférieur à la limite d'appropriation de l'excédent accumulé représentant 15 % de l'excédent accumulé au 30 juin 2020 exclusion faite de la valeur comptable nette des terrains ainsi que de la subvention financement à recevoir relative à la provision pour avantages sociaux au 30 juin 2020;

Considérant que le produit de la taxe scolaire au montant de 4 703 069 \$ a été établi en prenant en considération :

- Une évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables de 25 000 \$ et moins au montant de 55 106 628 \$;
- Un nombre de 29 213 immeubles imposables de plus de 25 000 \$, et;
- Le taux de 0,10540 du 100 \$ d'évaluation fixé par le ministre pour la taxe scolaire 2021-2022.

Sur la proposition de monsieur Kevin Roy, il est résolu que le budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons pour l'année 2021-2022 soit adopté tel quel reproduit en annexe CA430-2020-2021-011 du présent procès-verbal et transmis au ministre de l'Éducation.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Mesdames Nancy Bastille et Sara Favreau-Perreault dénoncent leur conflit d'intérêt en lien avec le prochain point et se retirent à ce moment.

#### **CA21-114 – Entente de services financiers – Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie**

Considérant l'offre de services de la Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2024;

sur la proposition de monsieur Alexandre Dumas, il est résolu :

- a) d'accepter l'offre de services en annexe CA430-2020-2021-012 du présent procès-verbal, telle que présentée par la Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2024;
- b) d'autoriser le directeur général et la directrice du service des ressources financières et matérielles à signer l'offre de services.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Mesdames Nancy Bastille et Sara Favreau-Perreault reviennent à ce moment.

Monsieur Kevin Roy dénonce son conflit d'intérêt en lien avec le prochain point et se retire à ce moment.

#### **CA21-115 – Acti-Sports - Entente**

Considérant la résolution CE14-3039 autorisant la signature du protocole d'entente d'utilisation d'infrastructures entre l'école secondaire La Frontalière, le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons et la MRC de Coaticook, concernant le partage d'infrastructures;

Considérant la nécessité de modifier cette entente suite à l'aménagement d'une salle d'entraînement à l'école secondaire La Frontalière, laquelle sera utilisée conjointement par les parties;

Considérant le projet d'addenda soumis;

Sur la proposition de monsieur Alexis Perrault, il est résolu d'autoriser le directeur général à signer l'addenda à l'entente d'utilisation d'infrastructures intervenue entre l'école secondaire La Frontalière, le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons et la MRC de Coaticook, au terme de la résolution CE14-3039, suite à l'aménagement d'une salle d'entraînement à l'école secondaire La Frontalière laquelle sera utilisée conjointement par les parties, lequel est joint en annexe CA440-2020-2021-007 du présent procès-verbal.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Monsieur Kevin Roy revient à ce moment.

**CA21-116 – MFR du Granit – Entente de partenariat**

Considérant les termes de la résolution CC17-4002 autorisant la conclusion d'une entente de partenariat avec la Coopérative de solidarité de la MFR du Granit;

Considérant les modifications apportées à la gouvernance scolaire et de ce fait aux représentants impliqués dans le cadre du fonctionnement de ce partenariat;

Sur la proposition de madame Annie Hébert, il est résolu d'autoriser le directeur général à conclure l'entente de partenariat, jointe en annexe CA410-2020-2021-014 du présent procès-verbal, avec la Coopérative de solidarité de la MFR du Granit.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CA21-117 – Cession de terrain en faveur de Yan Milhot et Catherine Ouimet Lauzon de la Ferme Arc-en-ciel enr.**

Considérant que, dans le cadre de la refonte cadastrale, il a été relevé que lot 4 213 189 du cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Compton est propriété du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons, bien qu'il soit utilisé depuis plusieurs années par Yan Milhot et Catherine Ouimet-Lauzon de la Ferme Arc-en-ciel enr.;

Considérant l'intérêt manifesté par Yan Milhot et Catherine Ouimet-Lauzon de procéder à l'acquisition du lot 4 213 189 du cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Compton, pour l'équivalent de sa valeur foncière, soit 1 000 \$ et d'acquitter les frais de gestion de la Société québécoise des infrastructures ainsi que ceux du notaire qui instrumentera la transaction;

Considérant que le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons n'utilise pas le lot 4 213 189 du cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Compton et qu'il n'a pas l'intention d'en faire usage dans le futur;

Considérant le projet d'acte de vente soumis;

Considérant l'article 47 du *Règlement de délégation de fonctions et de pouvoirs*;

sur la proposition de monsieur François Lessard, il est résolu :

- a) d'accepter de céder le lot 4 213 189 du cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Compton, en faveur de Yan Milhot et Catherine Ouimet-Lauzon de la Ferme Arc-en-ciel enr., pour une somme représentant sa valeur foncière, soit 1 000 \$, étant entendu que ces derniers devront acquitter les frais de gestion de la Société québécoise des infrastructures ainsi que ceux du notaire qui instrumentera la transaction;
- b) d'accepter les termes du projet d'acte de vente, joint en annexe CA440-2020-2021-008 du présent procès-verbal;
- c) que les termes de la présente résolution sont conditionnels à l'obtention du consentement de la Société québécoise des infrastructures, incluant la validation des termes du projet d'acte de vente, joint en annexe CA440-2020-2021-008 du présent procès-verbal;
- d) d'autoriser le directeur général à signer tout document nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CA21-118 – Cession d'un contrat de transport – M. Gaétan Bertrand**

Considérant que M. Gaétan Bertrand est conducteur propriétaire dans le secteur de St-Isidore et souhaite prendre sa retraite au terme de la présente année scolaire;

Considérant la demande de M. Gaétan Bertrand de céder à David Gaudreau inc. le contrat de transport n° 455-17-22-10, correspondant au circuit 603 dans le secteur de St-Isidore, lequel se termine le 30 juin 2022;

Considérant que le transporteur acquéreur est David Gaudreau inc., un transporteur déjà à contrat avec le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons (CSSHC);

Considérant que David Gaudreau inc. s'engage à honorer toutes les dispositions du contrat de transport scolaire liant actuellement M. Gaétan Bertrand au CSSHC;

Sur la proposition de madame Annie Hébert, il est résolu que :

- a) le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons accepte la cession du contrat de transport n° 455-17-22-10, correspondant au circuit 603 dans le secteur de St-Isidore, lequel se termine le 30 juin 2022, liant actuellement M. Gaétan Bertrand, cédant, en faveur de David Gaudreau inc., cessionnaire, étant entendu que tous et chacun des termes et conditions prévus à ce contrat seront entièrement respectés par David Gaudreau inc.
- b) cette cession soit effective au 1<sup>er</sup> juillet 2021.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CA21-119 – Calendriers scolaires 2021-2022 - Centre de formation professionnelle de Coaticook - CRIFA**

Considérant les différentes consultations tenues conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant la recommandation formulée;

Sur la proposition de madame Jacky Mathieu, il est résolu d'accepter, tels que reproduits en annexe CA425-2020-2021-011, les calendriers scolaires 2021-2022 du Centre de formation professionnelle de Coaticook – CRIFA.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CA21-120 – Calendriers scolaires 2021-2022 - Centre de formation professionnelle du Haut-Saint-François**

Considérant les différentes consultations tenues conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant la recommandation formulée;

Sur la proposition de madame Chantal Vigneault, il est résolu d'accepter, tels que reproduits en annexe CA425-2020-2021-012, les calendriers scolaires 2021-2022 du Centre de formation professionnelle du Haut-Saint-François.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CA21-121 – Calendriers scolaires 2021-2022 - Centre de formation professionnelle Le Granit**

Considérant les différentes consultations tenues conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant la recommandation formulée;

Sur la proposition de monsieur François Lessard, il est résolu d'accepter, tels que reproduits en annexe CA425-2020-2021-013, les calendriers scolaires 2021-2022 du Centre de formation professionnelle Le Granit.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CA21-122 – Calendrier scolaire 2021-2022 – Maison familiale rurale du Granit**

Considérant les différentes consultations tenues conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant la recommandation formulée;

Sur la proposition de madame Martine Tremblay, il est résolu d'accepter, tels que reproduits en annexe CA425-2020-2021-014, le calendrier scolaire 2021-2022 de la Maison familiale rurale du Granit.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CA21-123 – Demande de licence de tirage – École Saint-Luc**

Considérant le programme « Santé globale » offert par l'école Saint-Luc;

Considérant qu'afin de bonifier les activités prévues à ce programme, l'école souhaite organiser un tirage;

Considérant que le Centre de services scolaires des Hauts-Cantons appuie ce projet et accepte la demande de licence de tirage soit faite en son nom;

Sur la proposition de madame Cléo Guillemette, il est résolu :

- a) d'autoriser le Centre de services scolaires des Hauts-Cantons à effectuer une demande de licence de tirage dans le cadre du programme « Santé globale » de l'école Saint-Luc;
- b) d'autoriser la secrétaire générale à signer tout document relatif à la demande de licence de tirage susmentionnée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CA21-124 – Achats regroupés - Autorisation**

Considérant que le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons (CSSHC) retire des bénéficiaires d'un processus d'achats regroupés tel celui offert par le Comité d'Achats Regroupés de la Montérégie et de l'Estrie (CARME) ou le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG);

Considérant que les services du CARME et du CAG sont destinés à des organismes publics dont les centres de services scolaires;

Considérant que les services offerts par le CARME et le CAG permettront au CSSHC de conclure des contrats afin d'acquérir du matériel et des équipements à des prix compétitifs;

Considérant les courts délais donnés pour adhérer aux différents regroupements d'achats proposés par le CARME et le CAG;

Considérant que le Règlement de délégation de fonctions et de pouvoirs du CSSHC sera respecté pour l'octroi des contrats découlant de ces regroupements d'achats et que la reddition de comptes habituelle sera effectuée;

Sur la proposition de madame Martine Tremblay, il est résolu d'autoriser le directeur général à signer toute la documentation requise pour permettre l'adhésion du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons aux regroupements d'achats permettant la conclusion de différents contrats à commandes offerts par le Comité d'Achats Regroupés de la Montérégie et de l'Estrie (CARME) et du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Points d'information**

Assemblée générale annuelle FCSSQ – 10 juin 2021 - Suivi

Le président donne un suivi aux membres au sujet de l'assemblée générale annuelle de la Fédération des centres de services scolaires du Québec, laquelle s'est tenue le 10 juin 2021.

Coronavirus – État de situation

Le directeur général présente un état de situation en lien avec la pandémie de coronavirus.

**Période de questions réservée au public**

N/A

**Levée de la séance**

À 19 h 25, sur la proposition de madame Martine Tremblay, la séance est levée.

**Prochaine séance**

Le mardi 14 septembre 2021 à 19 h.

---

M. Antoine Prévost, président

---

Me Annie Garon, secrétaire générale